

Théorie linguistique

M. Claude HAGÈGE, professeur

LES LANGUES ENTRE LES RÈGLES ET LE SENS (cours 2003-2004)

On commence par donner une caractérisation des notions figurant dans cet intitulé. Tout d'abord, il s'agit des langues, et non pas de *la* langue comme mécanisme de description et de représentation du monde, comme lieu d'expression de l'individu, facteur de construction de la personnalité, méthode d'analyse et de raisonnement, instrument de pouvoir et miroir de l'imaginaire psychosocial. Il ne s'agit pas non plus d'*une* langue, c'est-à-dire d'un système de systèmes, étudié indépendamment des variations individuelles, tel qu'il est utilisé par les sociétés humaines dans la communication. Il ne s'agit pas du *langage* comme faculté définitoire de l'humain. Il s'agit *des* langues, c'est-à-dire de complexes de structures évolutives permettant aux individus des sociétés humaines de produire et de percevoir du son porteur de messages interprétables, la relation entre son et messages se manifestant à travers les composantes suivantes : phonologie, morphologie, syntaxe et lexique.

La notion de règles n'a pas ici de connotation normative. Elle se réfère aux principes récurrents et aux contraintes qui commandent l'organisation des diverses composantes des langues. Ainsi, dans le domaine de l'unité linguistique minimale (coïncidant souvent, mais non toujours, avec ce que l'on appelle le mot), il y a des types différents d'organisation, reconnus depuis le début du XIX^e siècle : le type isolant présente des éléments indépendants, souvent monosyllabiques, en succession, comme en français dans *en ville*, ou en mandarin dans *gēi wǒ guó* « à mon pays » ; le type agglutinant juxtapose au sein de mots complexes un certain nombre d'affixes, le plus souvent des suffixes, succédant au radical sans accidents de frontières, comme en turc dans *deniz-ler-in* (mer-PLURIEL-de) « des mers » ; le type flexionnel connaît au contraire des accidents de frontières et des formes alternantes (allomorphes) du radical, comme en français dans *peux/pouvons*.

Quant au sens, il s'agit d'un phénomène complexe, dont on peut regrouper les parties constituantes en deux zones. Une première zone englobe les signifiés des signes linguistiques, mais aussi la participation apportée à la production-réception d'un contenu par le contexte de l'énoncé (contexte étroit) et par celui du paragraphe d'oralité, ainsi que par l'ordre des mots, et par ce que l'on peut appeler la sémantique de la syntaxe, à savoir ce qu'implique l'appartenance d'une unité à telle ou telle catégorie : les noms se réfèrent le plus souvent à des entités, personnes ou objets, en général temporellement stables ; les verbes se réfèrent à des états, stables ou passagers, ainsi qu'à des comportements, à des actions, à des événements ; les adjectifs, ou ce qui en tient lieu dans les langues qui ne possèdent pas explicitement cette catégorie, se réfèrent à des qualités ou à des caractérisations de forme, de couleur, d'âge, de dimension, de valeur, etc. La seconde zone du sens regroupe toutes les participations apportées à la construction et à l'interprétation d'un contenu par les facteurs qui ne font pas partie du matériau linguistique lui-même, à savoir les circonstances ponctuelles de la communication, l'aptitude culturelle des locuteurs-auditeurs, leurs statuts sociaux relatifs, le degré de connaissance entre eux, et les conditions économiques et politiques : par exemple, un discours peut avoir des sens assez différents selon qu'il est ou non tenu par une personne investie d'un certain pouvoir.

Une fois définies les notions de langues, de règles et de sens, on passe à l'analyse de certains phénomènes linguistiques qui éclairent d'une façon particulière le cheminement permanent des langues entre les règles et le sens. Un de ces phénomènes, choisi comme révélateur, est celui de la composition, c'est-à-dire de la formation d'unités linguistiques complexes par combinaison d'unités simples, les premières et les secondes, si elles sont différentes morphologiquement, étant identiques syntaxiquement, en ce qu'elles remplissent les mêmes fonctions dans l'énoncé. La composition verbale est étudiée à travers les cas d'incorporation, comme en français *avoir faim*, *prendre peur*, qui se caractérisent par diverses contraintes, par exemple le fait qu'ils ne permettent pas d'insertion d'article entre leurs deux composants. On peut, dans diverses langues, choisir la solution syntaxique, sans incorporation, comme en catalan *el caçador va trencar la cama a l'ocell* « le chasseur a brisé la patte à l'oiseau », ou au contraire la solution morphologique et synthétique, avec incorporation, ce qui donne *el caçador va cama-trencar l'ocell*, avec le même sens mais parfois aussi un sens plus général « le chasseur a brisé les pattes de l'oiseau ». Beaucoup d'autres langues ont des verbes composés résultant d'incorporation, par exemple les langues indiennes d'Amérique du Nord, iroquoises, sioux, salish, etc., où des suffixes lexicaux référant à des parties du corps, des instruments, des lieux, etc., sont incorporés dans le syntagme verbal. Le français contient une série de verbes de formation ancienne, aujourd'hui considérés comme non décomposables sauf par étymologie, où le premier élément indique un instrument, un lieu : *main-tenir*, *col-porter*, *cul-buter*, *sau-poudrer*, *chant-tourner*, *boule-verser*, *cha-virer*, *man-œuvrer*, *mor-fondre*, etc.

Un grand nombre de faits de dérivation et de composition font apparaître le travail du locuteur-auditeur et les transformations et adaptations aux besoins de l'expression, en relation avec le besoin d'économie, fondé sur la faible capacité distinctive que possèdent les langues du fait des limites de leurs moyens d'expression face à l'immensité du monde à exprimer. Ainsi, le suffixe de nom d'agent *-ó/-ő* du hongrois, comme dans *fut-ó* « cour-eur », peut aussi référer à un lieu : ex. *kiad-ó* « édit-eur », mais aussi « maison d'édition » ; le suffixe de nom d'agent *-ier* du français (*ouvr-ier*, *serrur-ier*, etc.) donne des dérivés qui sont loin d'être toujours des noms d'agent, comme *encrier*, *prisonnier*, *pommier*, etc.

D'une manière générale, ce qui se donne à observer quand on étudie la complexité de la composition, en particulier nominale, à travers les langues, c'est la manière dont les locuteurs-auditeurs, en situation psycho-sociale de communication, adaptent leurs besoins d'expression aux contraintes des règles, et parviennent à construire une infinité de sens avec des moyens limités, par une activité métamorphique qui est un des aspects les plus singuliers de leur comportement linguistique.